

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2024

**Sous la présidence de :** Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

**Autres membres présents :** Madame Danièle CARLIER-MISRAHI - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Madame Chantal MURAT – Madame Aya KOFFI – Monsieur Joseph BROCHET - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Monsieur El Abbès SEBBAR- Madame Anne-Marie BAUDON - Madame Françoise COHEN- Madame Catherine MARCY.

**Etaient absents/excusés :** Madame Delphine CHARIER - Madame Anne de CHALENDAR (pouvoir à M. HARENG) - Monsieur Vivien JULHES (pouvoir à Mme CARLIER-MISRAHI) - Madame Frédérique MORANGE (pouvoir à Mme MARCY)

**Secrétaire de séance :** Monsieur El Abbès SEBBAR

Dates de convocation : .....	16 décembre2024
Nombre de membres en exercice :.....	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration : .....	16
Nombre de votants : .....	16
Nombre d'absent : .....	1
Pour : .....	16
Contre : .....	0
Abstention : .....	0

**N°23 : Demande de tickets de transport par les Restos du Cœur**

Monsieur le Président du CCAS, présente la demande de subvention de 350 titres de transport concernant le soutien de l'association Les Restaurants du Cœur au titre de l'année 2024.

Ces titres de transport dit de voyage à tarif spécial ont une valeur de 1,20 € soit 420 €.

L'objectif est de favoriser le déplacement des personnes accueillies dans cette association et mobilisées dans un parcours de réinsertion professionnelle.

Les crédits prévus à cet effet ont été inscrits au budget 2024, la présente dépense sera imputée à l'article 65 748.12 (Chap.65).

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- 1) D'approuver cette demande de subvention ;
- 2) D'accorder 350 tickets de transports ;
- 3) D'imputer cette dépense inscrite au budget 2024 à l'article 65748.12 (Chap. 65)

**CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Président du CCAS

Jean-François FOUNTAINE